

Communiqué des personnels mobilisés du collège Joliot-Curie (93) contre le projet de réforme des retraites

Des personnels du collège Joliot-Curie (Stains, 93) sont mobilisés depuis le 5 décembre contre la réforme des retraites. Ce mouvement de contestation massif rassemble des professions du secteur public comme du secteur privé.

Cette grève est inédite par son ampleur et sa durée car les enjeux sont considérables pour l'immense majorité des salarié.e.s. En effet, le système actuel *par répartition* qui repose sur le principe de la solidarité intergénérationnelle vise à être remplacé par un système *par points* qui repose, lui, sur une individualisation des cotisations.

Si le gouvernement imposait sa réforme, il faudrait craindre :

- **Une perte de 30%** du taux de pension par rapport au système actuel (entre -400€ et -1000€ par mois pour un enseignant). C'est davantage d'incertitude pour tous et toutes.
- **De travailler beaucoup plus longtemps** : le texte du projet de loi maintient l'idée d'un *âge d'équilibre* qui repousserait l'âge de la retraite à 64 ans en 2027 et 65 ans en 2037 (cas-types publiés par le gouvernement)
- **Les pensions des femmes** seront menacées dans de nombreux cas : les périodes de temps-partiel ou d'inactivité ne seraient plus cotisées
- **Les périodes de chômage** pénaliseront les retraites : le chômage non indemnisé ne donnera aucun droit contrairement à ce que permet la situation actuelle
- Les salarié.e.s ayant eu **les travaux les plus pénibles** ne pourront plus partir avant l'âge de 64 ans car la réforme envisage un régime *universel*, qui ne distingue plus les situations particulières.

Nous exigeons donc le retrait de ce projet et nous vous appelons à nous rejoindre dans cette action.

Il faut un système de retraite plus simple et plus juste pour tous !

Les personnels du collège Joliot-Curie avec le soutien des sections syndicales SNES-FSU, SUD éducation et Force Ouvrière

VISUEL : La compagnie d'assurances AXA (parmi les grands bénéficiaires de la réforme) a diffusé l'année dernière une publicité expliquant le fonctionnement du projet de loi. Ils actent la baisse pure et simple des pensions.



Source (capture d'écran) : Axa